– IX –

L'*ADNOTATIO* DE CONSTANTIN SUR LE DROIT DE CITÉ D'ORCISTUS EN PHRYGIE*

L'inscription constantinienne d'Orcistus est un dossier épigraphique complexe, compilation d'actes officiels autorisant cette localité de Phrygie, un temps annexée par sa voisine Nakoleia, à recouvrer son ancien statut de *civitas.* Copiée à maintes reprises depuis le XVIII^e^ s., elle n'est pas de ces textes négligés dont l'édition laisse encore beaucoup à désirer. Les points encore obscurs, au début de ce siècle, dans l'édition procurée au *CIL* par Th. Mommsen, ont été presque tous élucidés depuis que la mission américaine de 1928 a revu, estampé et photographié l'inscription, et que W. M. Calder en a donné, en 1956, une édition révisée[1]. Bien que le texte de Calder remplace avantageusement les éditions précédentes, il n'a pas retenu aussitôt l'attention des commentateurs[2]. C'est seulement en 1981 qu'A. Chastagnol s'est fondé sur cette édition pour donner de l'ensemble du *256* dossier une étude approfondie[3]. D'autres contributions importantes sont venues éclairer l'inscription sous les différents aspects de l'archéologie[4], de la diplomatique[5] et de la

* [Paru dans *An Tard* 7, 1999, p. 255-267.]

1. W. M. Calder, *MAMA* VII, Manchester, 1956, p. 69-74, n° 305. Sur le passage à Orcistus de la mission de 1928, voir *ibid.*, p. XVI. Le monument était encore intact à cette date (témoin la belle série de photographies publiée *ibid.*, pl. 20, intégralement reproduite, mais de façon moins lisible, par Chastagnol, « Orcistus », p. 384-388, et dont nous extrayons nos fig. 1-2). Selon W. M. Calder, *Proceedings of the British Academy* 40, 1954, p. 285-286, il ne restait plus en octobre 1951 que des fragments de la pierre, en remploi dans un moulin à eau. Des débris du monument ont été rapportés au Musée d'Afyonkarahisar (lettre de Th. Drew-Bear, citée par Chastagnol, « Orcistus », p. 383).

2. Voir la bibliographie ci-après [p. 186]. Volterra en 1971, Humbert en 1977, s'appuient encore sur le texte du *CIL*. Les volumes des *MAMA* n'étant pas toujours familiers aux romanistes, rappelons qu'on dispose aussi d'une édition révisée de la constitution de Tymandus, souvent rapprochée de celle d'Orcistus : voir *MAMA* IV (1933), n° 236, phot. pl. 51 (cf. *An Tard*, 3, 1995, p. 37, n° 14 [p. 124 ci-dessus]) ; le rescrit de Philippe pour Aragoua (cf. *infra*, n. 87), revu en 1926, est réédité dans *MAMA* X (1993), n° 114, phot. pl. 12.

3. Chastagnol, « Orcistus », p. 381-416. Le commentaire comporte quatre parties : « La présentation des textes » (391-393). « La carrière d'Ablabius et la datation du premier rescrit » (393-398). « Le contenu du premier rescrit : Orcistus *vicus* ou *civitas* ? » (398-411). « Le contenu du second rescrit : le problème financier » (411-416). Notre étude a pour but de réexaminer les deux premiers points.

4. A. Chastagnol, « Les *realia* d'une cité d'après l'inscription constantinienne d'*Orkistos* », *Ktema* 6, 1981, p. 373-379. F. Kolb, « Bemerkungen zur urbanen Ausstattung von Städten im Westen und im Osten des Römischen Reiches anhand von Tacitus, Agricola 21 und der Konstantinischen Inschrift von Orkistos », *Klio* 75, 1993, p. 321-341.

5. W. Turpin, « *Adnotatio* and Imperial Rescript in Roman Legal Procedure », *RIDA*, 3^e^ série, 25, 1988, p. 285-307, spécialement p. 299-302.

rhétorique[6]. Si nous revenons à notre tour sur un dossier si commenté, ce n'est pas pour reprendre *ab ovo* des questions dont beaucoup sont à présent résolues, mais afin d'établir plus sûrement le caractère du document placé en tête du dossier et, partant, de mieux comprendre la composition de l'ensemble. Sur ces points, il nous est apparu que l'analyse d'A. Chastagnol ne s'était pas assez distancée de celle de Mommsen, et que l'interprétation de la procédure s'en trouvait en partie faussée. Entre temps, W. Turpin a bien énoncé, en substance, ce que nous considérons comme la solution du problème, mais cette étude remarquable, décisive pour la définition de l'*adnotatio* en général, n'a traité qu'en passant du dossier d'Orcistus et n'a pas rencontré tout l'écho qu'elle mérite[7]. L'autorité d'un Mommsen ou d'un Chastagnol est, il est vrai, trop considérable pour être récusée sans discussion approfondie. Il existe pourtant assez d'indices pour trancher, à condition de réviser et de rééditer entièrement le texte du premier document. Avant d'y venir, il n'est pas inutile de mettre à jour la bibliographie croissante[8] à laquelle nous aurons à renvoyer, puis de recopier dans leur intégralité, conformément à l'édition Calder, les quatre documents dont l'inscription se compose.

Bibliographie

R. Pococke, *Inscriptionum ant. gr. et lat. liber*, Londres, 1752, p. 10, n° 6 (sans la face III). W. J. Hamilton, *Researches in Asia Minor*, *Pontus and Armenia*, Londres, 1842, I, p. 447, n° 154. (Le Bas-Waddington, 1715 ; Th. Mommsen, *CIL* III, 352). Th. Mommsen, « Stadtrechtbriefe von Orkistos und Tymandos », *Hermes* 22, 1887, p. 309-322, d'après la copie de W. M. Ramsay (repris dans Mommsen, *Gesammelte Schriften*, V, 1908, p. 540-551). Id., in C. G. Bruns, *Fontes Iuris Romani Antiqui*, 6e éd., 1893, p. 157-160, n° 34 (7e éd., 1909, p. 160-164, n° 35) ; Id., *CIL* III, *Suppl.* 2 (1902), 7000.

D'après le *CIL*, Dessau, 6091 ; E. Diehl, *ILCV*, 3 ; F. F. Abbott – A. C. Johnson, *Municipal Administration in the Roman Empire*, New York, 1926, p. 491-495, n° 154 ; S. Riccobono, *FIRA* I², p. 461-464, n° 95 ; H. Dörries, *Das Selbstzeugnis Kaiser Konstantins*, Göttingen, 1954, p. 212-214, analyse sans édition du texte ; E. Volterra, *Atti del secondo congresso internazionale della Società Italiana di Storia del Diritto*, II, Firenze, 1971, p. 902-904 ; M. Humbert, *Lois des Romains*[7], Naples, 1977, p. 502-505.

W. M. Calder, *MAMA* VII, 305, phot. pl. 20, commentaire p. XXXII et 73-74.

De là A. Chastagnol, *MEFRA* 93, 1981, p. 381-416, article fondamental, repris dans Id., *Aspects de l'Antiquité tardive*, Rome, 1994, p. 105-142.

6. F. Jacques, « Les moulins d'Orcistus. Rhétorique et géographie au IVe s. », dans *Institutions, société et vie politique dans l'Empire romain au IVe siècle ap. J.-C.*, Rome, 1992, p. 431-437. Des parallèles frappants avec les rhéteurs de la seconde sophistique et des théoriciens comme Ménandre de Laodicée (fin IIIe s.) montrent que « la pétition avait été construite comme un éloge rhétorique de cité ».

7. Seul Corcoran, *Empire*, p. 331-332, a tiré des conséquences de la thèse de Turpin (cf. *infra*, n. 49).

8. Nous complétons de cette façon l'exposé des copies et des éditions donné par Chastagnol, « Orcistus », p. 381-383. Nous omettons les éditions, partielles et périmées, d'A. Mai ou de G. Haenel (d'après Pococke). Nous n'avons pas consulté les commentaires de Reiske (1753) et de Voigt (1860) cités par Mommsen, *CIL* III, p. 64.